Métropole Nourricière : neuf nouveaux projets lauréats

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Neuf nouveaux projets de jardins et d'espaces nourriciers feront l'objet d'un accompagnement dans le cadre de l'édition 2023 de Métropole Nourricière.

Depuis 2021, la Métropole Rouen Normandie propose un appel à projets « Métropole Nourricière », visant à soutenir des projets d'espaces nourriciers collectifs (jardins partagés, vergers participatifs…), dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Pour l'édition 2023 de « Métropole Nourricière », neuf nouveaux projets vont être soutenus à hauteur de 41 574€. L'annonce des lauréats s'est déroulée samedi 14 octobre à l'occasion de l'événement les « 4 Saisons du Parc ». Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé et de la sécurité sanitaire et industrielle, et Yves Soret, Conseiller Métropolitain délégué à l'alimentation et aux

circuits courts de proximité : *« La transition environnementale passe aussi par la transition alimentaire. Aller vers une consommation locale, durable et saine est à la fois un enjeu écologique, mais aussi social et sanitaire. Notre accompagnement se porte au plus près des actions de nos concitoyens, qui sont les premiers à connaître les besoins, à trouver les solutions. Nous sommes présents à leurs côtés, nous soutenons ces initiatives d'avenir sur notre territoire. C'est bon pour la planète, pour la santé de nos habitants et pour le pouvoir d'achat ! »*
Dans le cadre de sa politique d'éducation à l'environnement et de son futur Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Écologique (PACTE), la Métropole Rouen Normandie s'est engagée à mener des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au jardinage durable. L'appel à projet « Métropole Nourricière » vise à accompagner les porteurs de projets de jardins partagés et espaces nourriciers, conformément aux objectifs de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) lancé en 2019, notamment le développement de l'autoproduction de produits alimentaires de qualité, accessible pour tous, dans l'optique de contribuer à la résilience alimentaire du territoire par la mobilisation des citoyens et l'éducation à l'environnement.

Neuf projets lauréats pour 2023

L'édition 2023 de l'appel à projets « Métropole Nourricière » s'est déroulée entre le 25 mars et le 5 juin 2023. Neuf projets ont été sélectionnés pour bénéficier d'un soutien de la Métropole. L'accompagnement allie un soutien à l'investissement, par l'attribution d'une subvention, et un accompagnement technique, méthodologique et pédagogique à travers des ateliers personnalisés pour chaque projet, et des ateliers collectifs, permettant aux différents porteurs de projets de se former tout en partageant leurs expériences et savoir-faire.

Les projets retenus :
Association Espoir Jeunes (Rouen) : mise en place d'un potager dans le jardin d'une maison pour jeunes mis à disposition par la Ville de Rouen. Subvention de 7 040 €.
Ville de Rouen : réhabilitation d'un square en potager pour des femmes actives au sein du quartier Grammont. Subvention de 13 838 €.
Association Cultivons l'avenir (Grand-Couronne) : culture de légumes avec personnes handicapées, récolte en faveur d'une épicerie solidaire. Subvention de 3 400 €.
Ville de Petit-Quevilly : jardin partagé réalisé par la Ville en faveur des habitants, abandonné puis repris par l'école Chevreul à proximité. Subvention de 7 950 €.
Association De la terre au bec (Fontaine-sous-Préau) : développement d'un jardin partagé, construction pergola + agrandissement du cabanon pour optimiser la récupération de pluie. Subvention de 1 600 €.
Ville de Malaunay : création d'un jardin partagé à l'initiative des familles d'un quartier résidentiel. Subvention de 1 510 €.
Association Confédération syndicale des familles (Saint-Étienne-du-Rouvray) : développement d'un jardin partagé pour les habitants, en pied d'immeuble, en lien avec l'école Wallon. Subvention de 4 000 €.
Ville de Grand Quevilly : demande d'accompagnement pour fédérer les habitants autour d'un jardin partagé installé et financé par la Ville. Accompagnement individuel.
Ville d'Amfreville-la-Mivoie : création d'un jardin partagé pour les habitants d'un quartier d'habitats collectifs. Subvention de 2 236 €.